

# Communiqué phytosanitaire

n° 13 du 30 avril 2025

## SOMMAIRE

### Généralité

- Cours hygiène et nettoyage

### Arboriculture

- Feu bactérien
- Tavelure
- Oïdium du pommier
- Psylle du poirier
- Cochenille farineuse
- Mouche de la cerise

### Viticulture

- Phénologie et Météo
- Mildiou
- Oïdium
- Bonnes pratiques d'intervention
- Acariens rouges
- Mise à jour du registre des vignes

## GÉNÉRALITÉ

### COURS CONTRÔLE DE L'HYGIÈNE ET NETTOYAGE POUR LA TRANSFORMATION ARTISANALE DE JUS DE POMMES ET JUS DE FRUITS

Le Centre Romand de Pasteurisation organise un cours le 4 juin 2025 à Marcelin sur le thème de l'hygiène et du nettoyage pour la transformation de jus de pommes et jus de fruits. Vous trouvez les informations complémentaires ainsi que le bulletin d'inscription sur le [site du CRP](#).

## ARBORICULTURE

### FEU BACTÉRIEN

La floraison des poiriers et pommiers est quasi terminée, sauf pour les jeunes plantations qui sont particulièrement sensibles au feu bactérien. Il est donc **IMPÉRATIF** de les protéger, en supprimant les fleurs régulièrement ou en traitant.

Selon les prévisions météo d'aujourd'hui, tous les jours seront à risque jusqu'à dimanche inclus minimum. Les EIP seront extrêmement élevés en fin de semaine.

Il n'y a plus d'avertissement par SMS en cas de risque d'infection, sauf pour les personnes qui l'ont demandé.



### TAVELURE DU POMMIER

Selon les prévisions météorologiques actuelles, des jours à risque sont attendus à partir de samedi. Consultez régulièrement les prévisions correspondant à la station Agrometeo la plus proche de chez vous ([Tavelure Agrometeo](#)) ou celles du modèle RIMpro ([Tavelure RIMpro](#)). Renouvelez la protection si nécessaire en fonction des quantités de pluie et de la croissance végétative.

[Tavelure : Produits de contact](#)

[Tavelure : SDHI](#)

[Tavelure : Divers](#)

[Tavelure : ISS](#)

[Tavelure : Strobilurines](#)

[Tavelure : Bio](#)

## OÏDIUM DU POMMIER

Les conditions météorologiques sont favorables à l'oïdium. Combinez les traitements avec la lutte contre la tavelure. Si vous effectuez un traitement au soufre, ne pas oublier de réduire le dosage en fonction de l'augmentation des températures.

[Produits phytosanitaires contre l'oïdium du pommier](#)

## PSYLLE DU POIRIER

Selon nos observations du 28 avril, les adultes de la première génération pondent encore et certains œufs sont au stade orange. Aucune jeune larve n'a encore été observée. Le modèle SOPRA indique que les premiers œufs devraient éclore cette fin de semaine. Afin de positionner au mieux les traitements, il est important d'effectuer un contrôle dans vos vergers. Selon le produit utilisé, le traitement doit être appliqué sur les œufs oranges ou sur les jeunes larves. Contrôlez l'évolution des éclosions, notamment dans les zones précoces, afin de positionner au mieux le traitement ! Le seuil d'intervention est de 40 à 60 % des pousses occupées. Dans les parcelles atteintes de cochenilles farineuses, la lutte contre ce ravageur doit être prise en considération.



Pour rappel, le développement des populations de psylle commun du poirier dépend de différents facteurs (conditions climatiques, vigueur des arbres, environnement du verger). Les syrphes, les chrysopes et les punaises anthocorides sont des prédateurs du psylle. Il faut donc les préserver.

[Produits phytosanitaires contre le psylle du poirier](#)

## COCHENILLE FARINEUSE (*PSEUDOCOCCUS COMSTOCKI*)

Les éclosions continuent dans les vergers. Si ce ravageur a posé des problèmes dans vos parcelles l'année dernière, il est encore temps d'appliquer un traitement au spirotetramate comme indiqué dans le [communiqué n° 12](#).

## MOUCHE DE LA CERISE

Selon le modèle de prévision SOPRA, le vol de la mouche de la cerise pourrait débuter la semaine prochaine. Prévoyez la pose des pièges jaunes pour la surveillance !

## VITICULTURE

### PHÉNOLOGIE ET MÉTÉO

Selon les observations effectuées le 28 avril dernier à Châteauneuf, le développement de la vigne est marqué par une forte hétérogénéité au sein du vignoble. La phénologie se situe entre les stades BBCH 13 (3 feuilles étalées) à BBCH 55 (boutons floraux agglomérés).



*Sylvaner BBCH 13  
(3 feuilles étalées)*



*Petite Arvine BBCH 55  
(boutons floraux agglomérés)*

Concernant la météo, les températures prévues en fin de semaine s'annoncent chaudes, pouvant aller jusqu'à 28°C vendredi et vont favoriser le développement des pousses de la vigne. Des averses sont attendues pour ce week-end, avec une baisse des températures avoisinant les 17 et 22°C pour la semaine prochaine.

## MILDIU

L'incubation des potentielles infections primaires signalées les 16 et 17 avril derniers par certaines stations météo du réseau Agrométéo est terminée. À ce jour, aucune tâche d'huile n'a été signalée.

**Les averses prévues en fin de semaine pourraient, selon leur intensité, déclencher une infection primaire.** Le risque peut varier selon les modèles et l'avancement phénologique des cépages. Compte tenu de la météo incertaine en début de semaine prochaine, nous vous incitons à consulter régulièrement le modèle [Agrométéo](#) de vos stations et de suivre les prévisions météo.

L'infection primaire est dépendante de pluies d'intensité supérieure à 3 mm/h (en plus des 10 mm de pluie et des températures >10°C). Les températures moyennes des jours suivant une potentielle infection impactent la durée d'incubation.

## STRATÉGIES D'INTERVENTION

Deux stratégies de lutte sont envisageables : **la lutte préventive et la lutte suivant l'incubation.**

- Dans les parcelles historiquement sensibles ou cultivées en bio, **la lutte préventive (avant l'infection primaire)** peut être envisagée. Nous préconisons d'effectuer **le premier traitement en prévention des prochaines grosses pluies annoncées** (env. 5-10 mm). Cette première application nécessite un traitement **avant** les précipitations.
- Pour la majorité du vignoble, **la lutte à 80% de l'incubation** reste la stratégie à privilégier **en cas d'infection primaire avérée. Un premier traitement sera à effectuer avant** les précipitations et au plus proche de la sortie des premiers symptômes (tâches d'huile). Le modèle [Agrométéo](#) facilite le positionnement de ce premier traitement. Restez vigilants quant aux prévisions afin de pouvoir traiter au moment le plus opportun (fenêtre disponible pour traiter) et lorsque les sols ont ressuyé (praticabilité lors des passages).

Toute stratégie confondue : Actuellement une dose de 100-150 g/ha de cuivre métal est à préconiser. Privilégier des produits de contact pour le premier traitement.

## LUTTE PROPHYLACTIQUE

Pour retarder les contaminations primaires de mildiou, effectuer l'ébourgeonnage le plus tôt possible, et en priorité dans les parcelles sensibles.

Sous réserve des règles propres à des programmes spécifiques, veiller à maintenir un enherbement bas afin de limiter l'humidité dans les vignes basses (escalier à mildiou).

## SIGNALEMENT

Les premières tâches d'huile traduisent la fin de la phase d'incubation du champignon. Elles pourront apparaître 6-10 jours après l'annonce des infections primaires. Le signalement des premières tâches d'huile serait fortement apprécié à l'adresse suivante [sca-phyto@admin.vs.ch](mailto:sca-phyto@admin.vs.ch).



*Exemple de symptôme de tâche d'huile.*

## OÏDIUM

En ce début de saison, et selon l'avancée phénologique, la lutte anti-oïdium peut être couplée à celle du mildiou. Le 1<sup>er</sup> traitement devrait être effectué au plus tard:

- Dès le stade 5-6 feuilles pour les parcelles historiquement sensibles.
- Dès le stade 9-10 feuilles pour les parcelles peu sensibles.

Actuellement, une dose de 2,4-3,2 kg/ha est à préconiser.

## BONNES PRATIQUES D'INTERVENTION

Lors de l'utilisation de produits phytosanitaires (PPh), veiller à prendre en compte les règles suivantes afin d'optimiser l'application sur le feuillage et limiter les risques de dérive :

- Vent : <12km/h ou 3m/s (drapeaux ne flottent pas, les feuilles des arbres ne sont pas sans cesse en mouvement)
- Température : entre 8 et 25°C
- Hygrométrie : 60%
- Feuillage sec
- Sol ressuyé

Ces conditions sont généralement réunies en tout début de matinée ou éventuellement le soir.

## ACARIENS ROUGES

Un contrôle des acariens rouges peut être effectué dès le stade BBCH 13 (« trois feuilles étalées »). Un traitement se justifie uniquement si vous constatez des araignées rouges présentes sur plus de 60% des feuilles contrôlées, alors que les typhlodromes se trouveraient en plus faible proportion. Dans ce cas, de l'huile de paraffine à 1 % (6l/ha) peut être appliquée jusqu'au stade BBCH 14 (quatre feuilles étalées).

Si la présence des typhlodromes est égale ou supérieure aux araignées rouges, la lutte biologique est efficace (prédation par les typhlodromes).

## MISE À JOUR DU REGISTRE DES VIGNES

Le registre des vignes sera envoyé cette semaine à tous les propriétaires de vignes. Tous les éléments permettant de tenir à jour le registre des vignes (nouvelle(s) plantation(s), corrections) ainsi que les passeports phytosanitaires correspondants doivent être transmis à l'Office de la vigne et du vin **avant le 31 mai 2025**. Cette exigence s'applique également pour les vignes surgreffées.

En prévision de prélèvement de bois en vue d'un **surgreffage en 2026**, les vignes à greffons doivent être annoncées au plus tard pour le 31 mai 2025 à [Veriplant AG](#). Cette société mandatée par le Service phytosanitaire fédéral (SPF) se charge de contrôler la parcelle pour s'assurer que la vigne est indemne de maladies et autres viroses. Si tel est le cas, elle autorise le prélèvement et délivre une attestation.

Muni de l'attestation, il est ensuite possible d'obtenir un passeport phytosanitaire auprès d'un pépiniériste-viticulteur agréé.

Si la vigne de prélèvement se trouve dans [un périmètre de lutte contre la flavescence dorée](#), seules les personnes agréées par le SPF sont habilitées à prélever, utiliser ou transférer du bois à des fins de multiplication. Par ailleurs, ce bois de taille est obligatoirement soumis à un traitement d'eau chaude pour garantir un matériel végétal sain avant le surgreffage.

Une alternative consiste à se procurer les greffons pour le surgreffage directement auprès d'un pépiniériste-viticulteur. Cela garantit de disposer de greffons sains accompagnés d'un passeport phytosanitaire.

Service cantonal de l'agriculture

